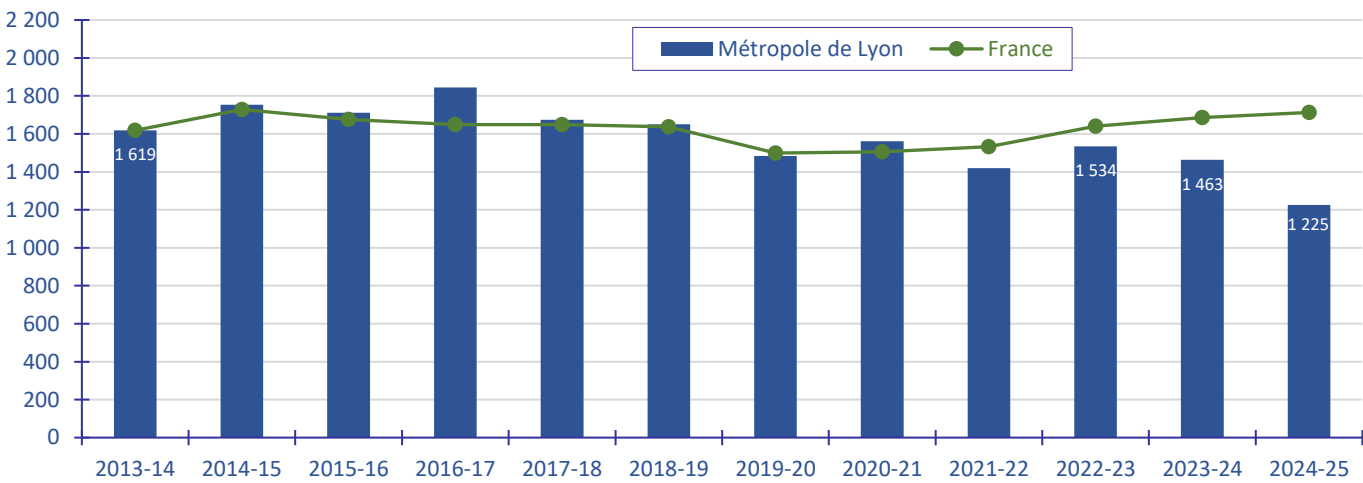


** Depuis le 1^{er} janvier 2015, le territoire du Rhône est partagé en deux collectivités : la Métropole de Lyon et le Département du Rhône. Depuis 2022, chacune de ces collectivités disposent de sa propre édition, en complément de l'Essentiel de la vie associative du Rhône.*

Les créations d’associations dans la Métropole de Lyon

Pour épouser le rythme de l’activité de la plupart des associations, l’année est observée du début juillet à la fin du mois de juin de l’année suivante (un trimestre marqué par peu de créations (juillet, août et septembre), suivi de trois trimestres (octobre à juin) riches en nouvelles associations). Le graphique présente l’évolution sur 12 années.



Source : Répertoire National des Associations. L’évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l’évolution de la Métropole, à partir de la même base pour l’année 2013-2014.

Le nombre des créations dans la Métropole de Lyon, observé depuis l’année repère 2013-2014, évolue globalement comme la tendance nationale jusqu’en 2019-2020, année de la crise sanitaire. Depuis 2021-2022, la dynamique reste hésitante, avec un niveau de créations inférieur à celui du début de période.

Objets des créations dans la Métropole

Répartition des créations selon les principaux thèmes	Répartition métropolitaine (en %)	Répartition nationale (en %)
Culture	30,2	25,0
Sport	13,0	17,8
Loisirs	3,9	12,2
Social	3,6	7,6
Amicales - entraide	23,9	8,0
Éducation - formation	6,9	5,7
Économie	3,8	4,3
Santé	4,0	4,5
Environnement	3,0	4,5
Autres ⁽¹⁾	7,7	10,4
Total des créations	100,0	100,0

Les créations traduisent le désir de ceux que l’on peut nommer les *bâtisseurs associatifs*, pour mener à bien un projet collectif. Elles répondent aussi, le plus souvent, aux attentes et aux besoins des habitants.

Sur la Métropole de Lyon, les créations sont proportionnellement plus nombreuses dans la culture, l’éducation et les amicales (associations de conscrits et de personnes originaires d’un même pays).

(1) Patrimoine, défense des droits, communication, activités politiques, logement, recherche...

Source : Répertoire National des Associations sur les trois dernières années (juillet 2022-juin 2025). Traitements R&S.

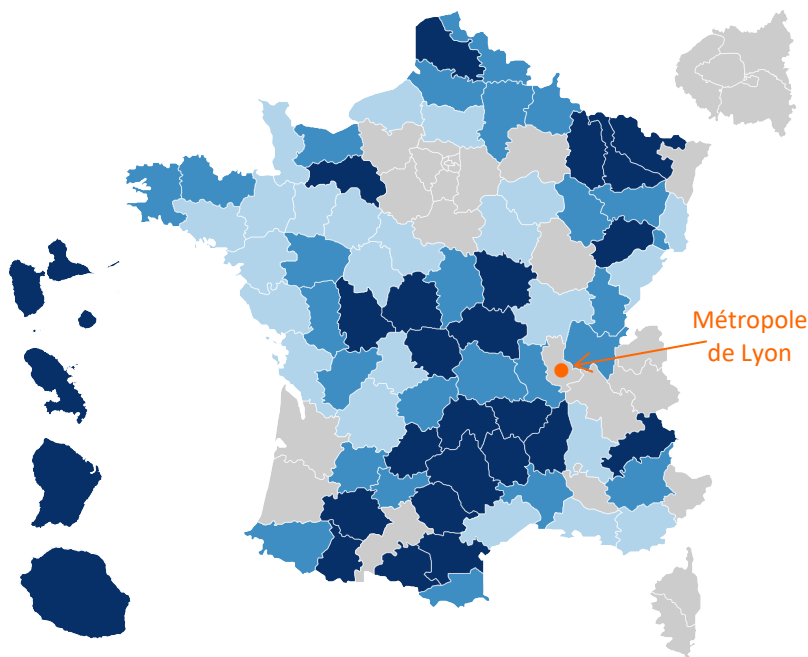
Combien d’associations et de bénévoles dans la Métropole de Lyon ?

On connaît la date de naissance d’une association mais on connaît rarement la date de sa fin d’activité ou de sa mise en sommeil. Une prudente fourchette s’appuie sur différentes sources complémentaires dont le Répertoire National des Associations. On peut ainsi évaluer le **nombre d’associations actives** dans la Métropole **entre 33 000 et 34 000**. Elles portent des projets et mènent des actions dans de multiples domaines. Dans le secteur sportif, assez bien cerné et suivi chaque année par l’Institut National de la Jeunesse et de l’Éducation Populaire, on compte **2 170 clubs** appartenant à des fédérations agréées qui ont délivré **339 180 licences**, en 2024.

La question est plus délicate encore concernant le **nombre de bénévoles**. Depuis 2010, les enquêtes triennales IFOP – France Bénévolat – R&S, prolongées par trois enquêtes IFOP-R&S depuis 2023, assurent un suivi à partir d’une définition précise. Ces dernières ont confirmé un retour progressif à la situation d’avant-crise et permettent d’estimer **entre 280 000 et 310 000** le nombre de bénévoles, dans la Métropole, en 2025.

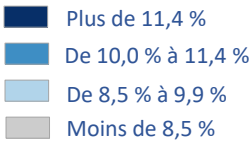
L'emploi associatif : un enjeu social et économique fort

Encadrées et soutenues par des bénévoles, **55 640** personnes sont salariées dans les **3 860** associations employeuses de la Métropole. Parmi elles, **1 802**, soit **47 %** (48 % en moyenne nationale), ont moins de trois salariés, et **240** associations, souvent actives dans le domaine sanitaire et social, comptent plus de cinquante salariés.



Toutes ces associations, dans leur diversité, animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui **8,3 %** des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé de la Métropole (9 % en moyenne nationale).



Sources : URSSAF et MSA. Données 2024. Traitement R&S.

Une diversité d'activités

	Répartition métropolitaine (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	17,9	12,1
Sport	5,9	5,5
Santé	9,8	7,7
Social	36,8	48,7
Loisirs	1,5	1,3
Culture	4,1	2,6
Autres activités ⁽¹⁾	12,4	12,2
Autres non classées ailleurs ⁽²⁾	11,6	9,9
Total	100,0	100,0

Parmi ces **55 640** salariés qui travaillent dans les associations de la Métropole de Lyon, on en compte proportionnellement davantage dans l'enseignement, la santé et la culture qu'au plan national. Ils sont moins présents dans le secteur social.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Sources : URSSAF et MSA. Données 2024.

Zoom sur le secteur social

Près de 40 % des emplois associatifs relèvent du secteur social et s'adressent à des publics fragiles.

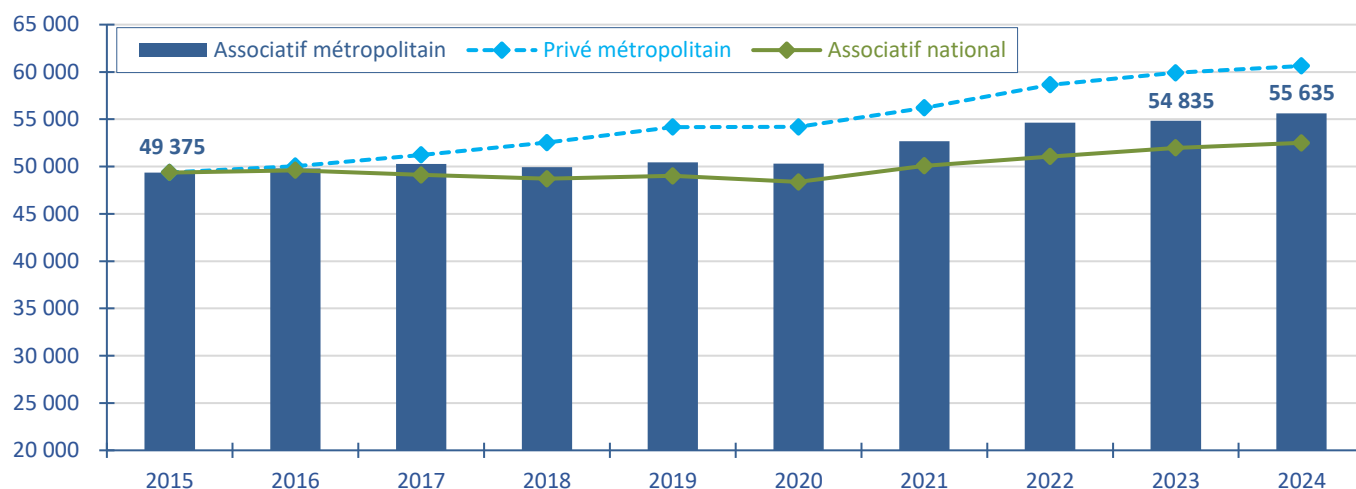
L'accueil de jeunes enfants est davantage développé dans la Métropole de Lyon, par rapport aux repères nationaux.

(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

	Répartition métropolitaine (en %)	Répartition nationale (en %)
Hébergement médicalisé	7,6	9,5
Hébergement social	7,1	9,9
Aide à domicile	2,7	7,7
Accueil de personnes âgées	0,4	0,7
Aide par le travail	4,4	6,9
Accueil de jeunes enfants	4,3	2,4
Accueil d'enfants handicapés	0,7	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	0,8	0,8
Autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	8,8	9,4
Ensemble du secteur social	36,8	48,7

Regards croisés sur les évolutions de l'emploi

Les effectifs associatifs de la Métropole de Lyon sont ici rapprochés de l'effectif associatif national, d'une part, et de l'effectif de l'ensemble privé métropolitain, d'autre part.



Sources : URSSAF et MSA. Les deux courbes sont reconstituées en tendance à partir de 2015 pour être comparées à l'histogramme de la Métropole.

L'emploi associatif dans la Métropole de Lyon reste stable entre 2015 et 2020, dans un contexte favorable pour le secteur privé. Il progresse ensuite de façon continue, à un rythme plus soutenu qu'au plan national. En 2024, les effectifs avoisinent 55 700 salariés, un record sur la période.

Guid'Asso, réseau national d'appui à la vie associative locale

Le réseau Guid'Asso propose **un service gratuit d'information, d'orientation, de conseil et d'accompagnement** pour que chaque association, employeuse ou non, quelle que soit sa taille ou son secteur d'activité, puisse trouver près de chez elle des réponses à ses questions.

Le réseau est composé de **183 structures de proximité** (associations, collectivités locales, institutions) labellisées **en Auvergne-Rhône-Alpes**, en 2025, et plus de 2 000 points d'appui dans toute la France.



Trouvez un point d'appui Guid'Asso sur votre territoire <https://www.associations.gouv.fr/guid-asso>

www.associations.gouv.fr

Des informations pratiques : les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...

Des sources documentaires : informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...

www.recherches-solidarites.org

Des publications au plan national et régional, avec des sources et une méthodologie identiques, autorisant les rapprochements avec celles des départements.

Des enquêtes régulières pour donner la parole aux acteurs associatifs, dirigeants et bénévoles, et informer les pouvoirs publics sur les mesures de soutien les plus adaptées.